

Au 17<sup>e</sup> siècle, l'administration savoyarde améliore la route de Lyon à Milan par le Mont-Cenis, dans l'espoir de concurrencer le col du Simplon. Dans le même but, elle supprime le péage du Cenis en 1781. Mais le regain d'activité de la voie de la Maurienne est suscité par l'administration française qui ouvre en 1812 une nouvelle route facilitant le franchissement du col.

L'itinéraire exact utilisé aux époques médiévales et modernes n'est pas aisément définissable. Les routes et les ponts sont soumis à des catastrophes naturelles, crues et éboulements, et les ponts, souvent mal entretenus, ne sont pas toujours praticables. En été, le passage à gué est possible, mais en hiver, la circulation dépend de l'état des ponts. En 1643, un ambassadeur, décrivant son trajet en Maurienne, "nous cheminâmes presque constamment en suivant l'Arc, que l'on franchit une fois sur un pont de pierre à deux grandes arches et que l'on passe d'autres fois à gué" (cité dans Paillard, Brocard 1982, p. 291). Les statuts du duché de Savoie, promulgués en 1430 par Amédée VIII, prescrivent pour les routes principales une largeur de 8 pieds (environ 2,60 m.), portée au double dans les virages. Bien entendu, la réalité était quelque peu différente!

Les cartes des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles donnent des itinéraires dissemblables, avec un nombre variable de ponts. Leur seul point commun est un tracé en rive droite entre la Chambre et Randens, puis la traversée de l'Arc par le pont que domine la Charbonnière, le confluent de l'Arc et de l'Isère étant réputé presque impraticable. Pour le reste, il semble que chaque rive ait possédé son chemin et que l'itinéraire principal voyage entre les deux routes, suivant les contraintes du moment.

Une carte de 1556 présente une première cartographie schématique de l'itinéraire : la route suit la rive gauche de Lanslebourg à Saint-Jean (mais en passant par Saint-Julien qui se trouve en réalité en rive droite!) puis, traversant par le pont de Pontamafrey, passe en rive gauche jusqu'à Aiguebelle.

La carte « *Sabaudia Ducatus - la Savoie* », réalisée vers 1621-1622 représente tous les ponts de l'Arc en service à l'époque, mais malheureusement pas la route. Ils sont au nombre de douze : entre Saint-Michel et Modane, on ne compte pas moins de cinq franchissements ; entre Saint-Jean et La Chambre figurent trois ponts (Sainte-Marie-de-Cuines, Pont-Amafrey, Saint-Jean), la carte ignorant le pont Renard, à moins qu'elle ne le confonde avec celui des Cuines ; ensuite, n'existent que deux points de franchissement : Epierre et Aiguebelle.

La carte de J. Boisseau (1645) fait cheminer la route en rive gauche depuis Lanslebourg, lui fait traverser l'Arc pour desservir Saint-André et Saint-Julien, lui fait repasser la rivière à Saint-Jean, poursuivre en rive gauche, franchir le pont Renard et demeurer ensuite en rive droite. Cet itinéraire néglige le pont de Pontamafrey.

La carte de Samson d'Abbeville (1663) présente un itinéraire détaillé, plus tortueux. Il franchit quatre fois l'Arc entre Lanslebourg et Saint-Jean-de-Maurienne. Ensuite, il emprunte le pont d'Hermillon, puis revient en rive gauche à Pontamafrey, passe au pied du fort Alamant, et retourne en rive droite par le pont Renard.

Sur la carte de Danckerts (1680), l'itinéraire est plus simple. Il suit la rive droite de l'Arc, le franchit près de Saint-Julien et rejoint Saint-Jean de Maurienne. Il n'indique aucune route dans la vallée de la Maurienne en aval de Saint-Jean.

Dans le secteur d'étude, cinq ponts anciens sont attestés : le pont d'Arc ou pont de Villard-Clément, le pont d'Hermillon ou de Saint-Jean, le Pont-Amafrey, le Pont-Renard ou pont de la Madeleine, et le Pont-Bourgeois ou pont des Cuines. Le plus anciennement cité est le Pont-Amafrey (1184), dont l'existence semble antérieure à 1078. Le Pont-Renard, mentionné à partir de 1227, est reconstruit vers 1479. Le pont d'Hermillon, cité dès 1303, reconstruit en 1450, est détruit en 1793 pour retarder l'avance des troupes françaises. Le Pont-Bourgeois n'est pas attesté avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

Le tracé de la route qui suivait la rive droite de l'Arc est encore bien marqué dans le paysage. Il est jalonné de calvaires, de chapelles et de bourgs. Par endroits, il a laissé de son passage certains toponymes spécifiques : la Madeleine, la Vie, l'Etraz, la Porte,... En plusieurs endroits, l'ancien chemin est taillé dans le rocher du versant, comme au Bec de l'Echaillon, où il est conservé sur quelques dizaines de mètres, ou bien à la Porte et au Chatelard. C'est entre Saint-Avre et Epierre qu'il reste le plus lisible : la voie ancienne est reprise par la R.D. 76 jusqu'à la sortie de la Chambre. Elle se poursuit par des chemins vicinaux, à l'est de la R.N. 6, en longeant le pied de la montagne, une trentaine de mètres au dessus de la plaine actuelle de l'Arc. Après le Châtelard, elle remonte d'une centaine de mètres sur le versant pour rejoindre la Chapelle et continuer vers Epierre.

### 3 - DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

#### Résultats par commune

#### COMMUNE DE LA CHAPELLE

Le nom de cette commune n'aurait été donné que tardivement au village reconstruit sur le cône de déjection après le «déluge de Saint Laurent», un éboulement catastrophique du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, comparable à celui du mont Granier (Truchet 1908, pp. 168-231).

Au sud de la commune, au hameau de Gondran (n°1), situé en bordure du cône de déjection, une tombe en coffre de dalles d'ardoise contenant un squelette " de taille colossale " fut découverte vers 1859, en creusant une cave. Des ossements humains auraient été trouvés au lieu-dit Murget de la Bataille, et la tradition orale, rapportée par l'Enquête des Instituteurs de 1866, y place une grande forteresse qui aurait été le théâtre d'une ancienne bataille. Mais le micro-toponyme Murget de la Bataille n'a pas pu être localisé précisément. Le hameau de Gondran serait appelé Champorand sur certaines vieilles cartes (Assier , pp. 56-71). En fait, le seul toponyme Champorand que nous ayons pu identifier se trouve sur la commune de Saint Rémy de Maurienne.

#### COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE

Vers 1054, l'évêque Thibaud et le comte Humbert donnèrent au chapitre de la cathédrale Saint Jean des propriétés et des droits ayant prétendument appartenu à des rois mérovingiens. Ce sont, à Saint Rémy, des

propriétés sises au Mont Rognet (*mons Rennerius*), au Grivolet (*Grivoletae*) et aux Etalons (*Astalones, ad Scalones*) (Truchet 1908, pp. 168 - 231).

#### Le secteur du hameau des Etalons :

la *villa nuncupatur Ascalones* est mentionnée dès le milieu du XIe siècle (Cf. ci-dessus). Contrairement à l'interprétation d'A. Gros, le toponyme semblerait plutôt avoir pour origine, comme "l'Echaillon", le terme *scalia*, servant à désigner un passage routier pentu et malaisé. Ce serait alors le souvenir d'un itinéraire ancien de la rive gauche de l'Arc. Un lieu-dit Le Marteret, toponyme qui désigne une fonction funéraire (dans les chartes *Martoretum* et *Martyretum*) est à noter dans ce secteur. Sur la mappe sarde, il désigne une zone montagneuse (*pl. 12*), tandis que sur le cadastre de la fin du XIXe siècle, il est attribué à une zone bâtie du hameau des Etalons. Enfin, ce même secteur aurait livré des "briques romaines à rebord" (Truchet 1904, pp. 95 - 96).

#### Le secteur de Saint-Sulpice :

*L'eccllesia Sancti Sulpicii* est mentionnée au XIIe siècle<sup>1</sup> : cette église était un siège paroissial puisque le *Curatus Sancti Sulpicii* est mentionné au XIVe siècle. Un cimetière lui était associé. Il existe encore au XVIIe s. puisqu'il figure sur la mappe sarde (*pl. 12*).

### COMMUNE DES CHAVANNES-EN-MAURIENNE

Le territoire de cette commune n'a livré aucune découverte archéologique. Au sud de la commune, une voie ancienne, représentée sur la mappe sarde. longe au plus près le pied de la montagne. Ce pourrait être la voie gallo-romaine de Montmélian à Suse qui remonte la vallée de la Maurienne (*pl. 13*).

### COMMUNE DE LA CHAMBRE

Quelques sites avérés ou indices de sites sont signalés dans cette commune, dont trois se trouvent à l'intérieur du fuseau d'études ou à proximité immédiate. L'occupation protohistorique est attestée par la découverte de bracelets "côtelés" de l'Age du Fer au lieu-dit Le Marinnet, en bordure de l'ancienne voie qui utilisait le fond de la vallée<sup>2</sup>.

La commune est traversée par la voie ancienne, évoquée ci-dessus. A la fin du Moyen-Age, en 1500, un pont, dit "Pont Bourgeois", est mentionné entre La Chambre et Les Cuines<sup>3</sup>.

A proximité immédiate du fuseau, l'agglomération médiévo-moderne de La Chambre est structurée en "village rue" autour de l'ancien itinéraire de la Maurienne (R.D. 76). Non loin de l'église médiévale, classée parmi les Monuments Historiques, La Tour est une grosse tour de la fin du Moyen-Age où résidait le seigneur de la Chambre et son châtelain. (le château primitif des vicomtes de La Chambre est perché sur un éperon barré, dans la commune de Notre-Dame-du-Cruet). Un édifice du XVIIe siècle lui est adossé. Au nord du bourg, près du pont franchissant le Bujon, le Couvent est un ensemble de bâtiments disparates qui englobe les vestiges gothiques d'un monastère de Cordeliers, fondé en 1345 (Truchet 1898, pp. 23 - 42). En face du couvent, se trouve une maison médiévale qui abritait un hôpital, mentionné dès 1227

<sup>1</sup> Charte (écriture du XIIe s. ?) par laquelle le prieur de Saint Michel de la Cluse cède aux chanoines de Saint Jean de Maurienne l'église de Thyl en échange de celle de Saint Sulpice : "... *pro ecclesia Sancti Sulpicii cum suis pertinentibus*..." (Billiet 1861, p. 12, n°5)

<sup>2</sup> D'après Prieur, 1977

<sup>3</sup> Le vendredi 18 décembre 1500, J. de Cuines venait pour les fêtes dans sa Maison forte de Cuines (Pont Renard ou Châtel André au dessus de Sainte Marie de Cuines, à proximité du pont de la Madeleine) ; il arriva à de grands rochers situés près du pont appelé Pont Bourgeois entre La Chambre et Les Cuines. Il ne faut pas confondre le pont bourgeois avec le pont de la Madeleine. Il devait être plus bas, du côté de La Chambre, et il est à supposer qu'il abrégeait le trajet pour arriver à Sainte Marie et à Châtel André (Truchet 1898a, pp. 23 - 42)

comme dépendant de l'hospice du Mont-Cenis (Bellet 1976, pp. 1 - 244). Il était jadis décoré de fresques médiévales (Truchet 1898a, pp. 23 - 42).

Une maladrerie est également mentionnée dans la bulle de Grégoire IX. Elle est représentée sur la mappe sarde à un endroit distinct des ruines désignées sous ce nom sur la carte I.G.N. actuelle (*pl. 8*). Les archives mentionnent l'admission de deux lépreux dans cet établissement au XVIe s., l'un en 1594, l'autre en 1596 (Truchet 1898a, pp. 23 - 42). D'après la mappe sarde, cet hôpital jouxtait une église dédiée à sainte Marie-Madeleine (*pl. 14*).

### COMMUNE DE SAINT-AVRE

Tous les sites ou indices de cette commune se trouvent à l'extérieur du fuseau d'études. Ils témoignent d'une implantation humaine au moins dès la protohistoire : des bracelets de l'âge du Fer y auraient été découverts, dont on ignore la localisation exacte<sup>4</sup> (Prieur 1963, pp. 7-8). Certains auteurs émettent l'hypothèse d'un tracé « haut » de la voie romaine qui, venant de Montvernier, déboucherait à Saint-Avre par Champ Gallier. Entre Hermillon et Saint-Avre, l'existence d'une variante « perchée » de l'itinéraire principal ne fait guère de doute pour la fin de la période médiévale mais aucun élément ne permet de lui assigner une plus grande ancienneté.

L'occupation antique est attestée par des découvertes effectuées à proximité immédiate de l'église actuelle. Il s'agit des vestiges d'un habitat (niveau d'incendie surmonté par une couche de *tegulae*) et d'objets en bronze (chaudron et cuillère) associés à des monnaies du IIIe s. après J.-C. (Prieur 1963, pp. 7-8). Par ailleurs, en creusant la tranchée de l'ancienne route royale qui descend du village de Saint-Avre, des sépultures gallo romaines furent mises au jour et l'on y trouva diverses poteries : l'une d'elles était une sorte de flacon contourné en spirale. On fit également d'autres découvertes notamment sur le plateau qui la domine, appelé Le Camp (Truchet 1898a, pp. 23 - 42).

Les autres vestiges consistent en édifices médiévaux ou modernes s'échelonnant du XIe au XVe s.

### COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Les vestiges signalés dans cette commune ne sont pas menacés, a priori, par les travaux du T.G.V., puisqu'ils se situent tous dans le centre ancien du village ou dans la zone urbanisée qui le ceinture

Les autres vestiges consistent en édifices médiévaux ou modernes s'échelonnant du XIe au XVe s. Il faut toutefois mentionner que la mappe sarde représente plusieurs bâtiments, aujourd'hui détruits, sur l'emprise du futur tracé (*pl. 16*).

### COMMUNE DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES

Les vestiges les plus anciens retrouvés dans ce secteur sont deux épées de bronze découvertes au siècle dernier dans un ancien lit du torrent du Glandon (lieu-dit Les Délaissés). La vallée du Glandon constitue un

<sup>4</sup> Il se peut qu'une confusion ait été faite entre cette découverte et celle du même type de mobilier de La Chambre, commune voisine (Cf supra)

axe de circulation très ancien, qui fait communiquer la vallée de la Maurienne avec celle de l'Isère par la Romanche.

L'Enquête des Instituteurs de 1866 signale des découvertes d'armes, d'ossements et de sépultures "amoncelées confusément", ainsi que de "monnaies de cuivre" au lieu-dit Les Champs de Bataille, semblant correspondre à une nécropole mérovingienne. Vers 1890, des tombes en coffres de dalles, "...trois ou quatre tombes avec chacune un cercueil en pierre plates contenant un squelette..." ont été retrouvées à proximité du hameau des Champagnes. Les prospections effectuées pour l'autoroute en 1994 localisent les découvertes au sud-ouest du hameau, sur la route du Chaney (maison Barrata).

De l'époque médiévale subsistent différents bâtiments encore debout.

A la Madeleine, un pont médiéval, le Pont Renaud ou Reynard (*pons Reynaldi* ou *Reynardi*), mentionné à partir de 1227, se trouvait à l'emplacement de l'actuel. Son entretien était à la charge des deux seigneurs riverains, le duc de Savoie et le seigneur de Cuines, comme stipulé dans un acte du 14 décembre 1479, relatif à sa reconstruction<sup>5</sup>. Il franchissait l'Arc par une arche unique. Le pont était pourvu d'un hospice, d'un prieuré et d'une chapelle. L'hôpital du Pont Renard appartient à l'hospice du Mont-Cenis, comme ceux d'Aiguebelle, la Chambre et Saint-Julien (bulle de Grégoire IX en 1227, Bellet 1976, pp. 1 - 244). Il est mentionné dans un testament de 1275 qui cite également le prieuré Sainte Madeleine (Truchet 1908). Le prieuré est administrativement supprimé en 1581. La chapelle, en ruine dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est définitivement rasée vers 1855. Des sondages récents, effectués dans le cadre du diagnostic archéologique sur le tracé de l'A. 43, ont permis de retrouver ses fondations, à trente mètres au sud du pont, mais pas celles de bâtiment qui puisse être identifié comme le prieuré et / ou l'hospice (Ferber 1994 - pl. 7).

A proximité du fuseau, plusieurs sites castraux perchés surveillent la vallée et la route. Le château de Sainte-Marie, faisant face au château de la Chambre, se dresse sur un promontoire qui lui permet de contrôler l'accès de la vallée du Glandon.

### COMMUNE DE PONTAMAFREY-MONTPASCAL

Le territoire de cette commune a livré plusieurs indices d'une occupation humaine ancienne, à proximité immédiate ou à l'intérieur du fuseau d'études. Le plus ancien témoin est une hache de bronze à rebords appartenant à la période de transition Bronze ancien-Bronze moyen. L'objet a été découvert en 1903, lors de l'élargissement de la voie du chemin de fer, à plusieurs mètres de profondeur dans les éboulis qui bordent la voie à la sortie du tunnel de la Madeleine, côté Pontamafrey<sup>6</sup>. A proximité de ce même site des gorges de La Madeleine, deux dépôts monétaires gallo-romains ont été découverts lors de travaux effectués sur le tracé de la voie SNCF, ainsi que lors du creusement du canal A.F.C. et de la construction de la digue, respectivement en 1855 et en 1956<sup>7</sup>.

Une charte de 1078 cite le prêtre de « Ponte », ce qui suggère l'existence d'un pont dès avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. A la même époque, un lignage chevaleresque porte ce nom. La « maison-forte de Pont-Amafrey », mentionnée en 1415, se trouvait en rive droite, un peu en amont du village de Pontamafrey. Ses ruines, encore visibles en 1830, ont été définitivement rasées en 1902. La *villa Pontis* est mentionnée dans une charte de 1184<sup>8</sup>: "...*sancti Johannis protenditur a rivo qui fluit a monte et intrat Arcum ad*

*stricta sancti Andree usque ad rupem cavam que fere imminet ville Pontis...*". Ernest d'Albanne la situe sur la rive gauche de l'Arc, où passait la route, et la suppose enfouie par un éboulement et recouverte par une forêt (Albanne 1867, pp. 221 - 262). Une tradition orale encore vivace rapporte qu'une ville engloutie par un éboulement se trouverait au lieu-dit « la ville blanche », diversement situé par les habitants. Sur quelque rive qu'elle se soit trouvée, la *villa pontis* devient *Pons Amalfredi* aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (Truchet 1908), sans doute en raison de sa construction ou reconstruction par un Amalfred. Cette famille apparaît dans plusieurs textes de cette période et, le 22 février 1382, un certain Jean Amalfred passe reconnaissance en faveur de l'évêché de Maurienne pour des fiefs " Hermillon et Le Châtel" ( cité par Albane 1867, pp. 221 - 262).

Nous reproduisons ici des extraits de descriptions de Pontamafrey au XIX<sup>e</sup> siècle qui mentionnent des éléments aujourd'hui disparus : "La petite plaine qui va de la rivière à la montagne est divisée en deux parties : *Les Essarts* et *Costa subtus* (côte sous le fort) ; une vieille route la contourne qui va du pont de Pontamafrey au pont de la Madeleine ; ce n'est pas la route romaine qui nulle part n'a traversé l'Arc" (Truchet 1908). "A l'entrée de la vallée de Pontamafrey, au levant, sur un rocher, au bas duquel se trouve un moulin de soie, dont le bâtiment servait, il y a peu d'années, au lavage d'une mine de plomb argentifère, on voit l'antique tour de Berold de Saxe. En face du moulin, sur la rive gauche de l'Arc, rocher le grand Crêt où aurait eu lieu l'exécution des criminels ; sous cette éminence, la voie publique. Au couchant, à peu de distance de Fort Sarrazin, on voit les culées de l'ancien pont que l'on avait établi sur l'Arc, pour éviter celui qui se trouve près du fort, dont une partie était trop étroite pour deux voitures. A quelques pas de là, plusieurs sources salées à différents degrés sourdent de la montagne. A l'emplacement du fort Sarrazin, on voit encore des vestiges d'anciennes fortifications : pans de murs, souterrains et surtout un conduit voûté par la main de l'homme (défendaient-ils le pont de pierre qui est à proximité ?)" (Couert, Buttard 1878, pp. 56 - 71). L'atelier de lavage et de bocardage était établi sur la rive gauche du ruisseau d'Hermillon, à Champ-Ferrand et la mine de plomb évoquée, "La Tanière de l'Ours", se trouvait au Rocheray.

Sur la rive gauche de l'Arc, le fort dit « Allamand », ou (plus tard) « Fort Sarrazin », occupait un rocher stratégique commandant la traversée de la rivière, et défendant le pont d'Amafrey, peut-être depuis l'époque médiévale (est ce que le site était occupé par la famille des Allamand au XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle?). « Pierre Allamand » est mentionné dans des documents des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles (Truchet 1899, pp. 147-190) En 1513, le rocher de Fort Allamand était propriété d'un nommé Taillefert de Pontamafrey, qui déclare "... le tenir en fief des nobles de Combefort, lesquels ont le droit d'y bâtir et d'y faire ce qui bon leur semble, moyennant l'acquiescement des services religieux dont cette petite propriété est grevée..." (Truchet 1899, pp. 147-190). Ce n'est que plus tard dans le XVI<sup>e</sup> s. qu'un premier fort y fut édifié. Le prince Thomas de Savoie le fait reconstruire à partir de l'été 1628. Assiégé par les français en 1630, il se rend, ayant épuisé ses munitions. Six ans plus tard, le fort, dont l'entretien est jugé coûteux et sans utilité, est démoli. La chapelle actuelle a été bâtie en 1855 sur son emplacement où ne subsiste plus aucun vestige. Sur le cadastre de 1899 est mentionné un "ancien pont", situé plus en amont que l'ouvrage actuel (pl. 22).

Les sources salées de Pontamafrey ont fait l'objet d'une exploitation de 1663 à 1678, sans beaucoup de succès. C'est dans ce cadre que fut exécuté un plan schématique du secteur par l'ingénieur Chénot en 1670 (pl. 6). Des vestiges de la saline étaient encore visibles à la fin du XIX<sup>e</sup> s : "Sur la rive gauche de l'Arc se trouve l'emplacement de l'ancienne saline royale. La source salée est sur la rive droite, à 100 mètres environ en amont du tunnel de la Madeleine, sur le bord de la route nationale. Elle a fait l'objet d'études assez sérieuses de 1677 à 1679, par un religieux de l'ordre de Saint François. Près du lavoir actuel, sur l'autre rive une deuxième source est aussi connue et portée sous le nom de " Gouilla Sala" (Truchet 1898b, pp. 174 - 187). Ce site a fait l'objet d'une recherche archivistique approfondie pour la réalisation de l'autoroute A 43. Les sondages, réalisés dans un contexte naturel difficile, n'ont rien donné. Il semblerait que l'implantation de la centrale électrique en 1911 ait détruit ce qu'il en restait.

<sup>5</sup> Cité par Truchet 1898, pp. 23 - 42

<sup>6</sup> ADS : Fonds Gros, 49 F 41 : lettres d'André Jacques

<sup>7</sup> Carte archéologique, SRA Rhône-Alpes

<sup>8</sup> Dans une charte du 16 octobre, par laquelle le pape Lucius III approuve les donations faites à l'évêque Felimase par le roi Gondran

Enfin, il existait à Pontamafrey un hôpital, sur la rive droite de l'Arc, entre la rivière et le cimetière, mentionné en 1612 (Truchet 1908 et Truchet 1899, pp. 147 - 190).

### COMMUNE D'HERMILLON

La route romaine traverserait cette commune. Elle emprunterait le passage taillé dans le rocher, à l'ouest de l'hôpital thermal, appelé jadis la « Vie Vieille » (la vieille route), dont le hameau de l'Echaillon tirerait son nom : "... il y avait eu une autre route qui se tenait constamment sur la rive droite de l'Arc, dans les terres de la châtellenie de Maurienne appartenant au comte de Savoie et suivait à peu près partout le tracé de la voie romaine. Il existe des vestiges à l'Echaillon. Entre la plaine de Longefan et le petit bassin dénudé où sont situés les bains, on la voit taillée dans le roc à une certaine hauteur. On avait même, en quelques passages, fait monter la route par des escaliers. Des bains la route gagnait, en suivant le pied de la montagne, le débouché du pont de Villard-Clément, près duquel elle est encore bien marquée. Là, elle rejoignait la route qui venait de Saint Jean et elle prenait la montée de Saint Julien" (Truchet 1898b, pp.174 - 187). Les vestiges qui en subsistent au Bec de l'Echaillon sont très remaniés. Le rocher présente des traces de barre à mine. Des travaux d'élargissement modernes, sans doute motivés par des effondrements de la chaussée, ont détruit la paroi ancienne. Nous ne possédons en fait aucun élément précis de datation du passage de l'Echaillon lui-même, qui pourrait être médiéval ou moderne, mais il est plausible que le territoire de la commune ait été traversé par une voie antique (pl. 18). Au hameau de l'Echaillon, au pied du versant, subsistent une chapelle et une maison-forte qui semblent liées à l'itinéraire médiéval.

Nous possédons, pour le Moyen-Age et toujours grâce aux recherches publiées par la S.H.A.M. (Société d'Histoire et d'Archéologie de la Maurienne), quelques précisions intéressantes concernant la route et la construction du pont reliant Hermillon à Saint Jean de Maurienne. Une charte mentionne la route de l'Echaillon et la bande de terrains qu'elle traversait en face du village, autrefois cultivés et maintenant occupés par la rivière : le 2 septembre 1321, Humbert de La Salle, châtelain de Maurienne alberge à perpétuité aux propriétaires des prés de l'Echaillon, le droit de creuser des canaux et d'y amener l'eau de l'Arc pour arroser ces prés, à la condition toutefois qu'en traversant la route ces canaux ne la détérioreront point (... *dum tamen via non deterioretur modo aliquo ne pejoretur...*). Cet acte indique que l'espace depuis l'Echaillon jusqu'au pont de l'Arc, occupé aujourd'hui par la rivière, était alors couvert de prairies que traversait la grande route. L'Echaillon formait une chavannerie qui s'étendait des Bains de l'Echaillon à la Balme de Villard-Clément et dépendait du domaine direct du Comte de Savoie. Les prairies disparurent au plus tard dans la terrible inondation de 1440 qui détruisit le pont de l'Arc et la rivière fut refoulée au pied de la montagne, sur cette route même, par la construction d'une digue en amont du pont. (Truchet 1898b, pp.174 - 187) .

D'autre part, dans les archives communales d'Hermillon se trouve la copie du XVII<sup>e</sup> siècle d'un prix-fait donné en 1303 par l'évêque Amblard d'Entremont pour la construction d'un pont à Hermillon et une réparation au château de la Garde stipulant que "les charpentiers s'engagent à construire entièrement à leurs frais un pont de pierre sur l'Arc, à Pierre Scise, là où il avait coutume d'être, semblable au Pont Arnafrey ou au Pont Renard, comme il plaira au seigneur évêque. Ils permettent aussi de faire un chemin depuis ledit pont jusqu'au plan en deçà de la Tour de la Cluse (à Saint-Jean-de-Maurienne), assez large et assez commode pour que les boeufs chargés de paille puissent aller et revenir sans aucun obstacle". Ce pont, reconstruit en 1450, était long de 65 m. et comportait deux arches. Il fut remplacé par un pont de bois en 1824. " Sur l'Arc, là où se trouve actuellement le pont de fer, il existait un pont de bois : au milieu, un portail fermé en cas d'épidémie (mentions aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)" (Truchet 1899, pp. 147 - 190). Selon A. Gros, "Le pont se trouvait une trentaine de mètres en aval du pont actuel, vers la prise d'eau de l'usine de Pontamafrey. Il y a quelques années, on voyait encore , au milieu de la rivière, un énorme rocher

qui avait du servir de pile au dit pont ; il y a en effet un passage taillé dans la roche et surplombant la rivière. Mais ce détroit ne marquait pas la limite de la terre épiscopale qui s'étendait jusqu'au lieu appelé La Porte en aval de Pontamafrey (bulle de Clément III de 1190) : cette porte est sans doute le défilé entre l'Arc et le promontoire formé par la montagne en aval de la source salée, sur la rive gauche de la rivière. On l'appelle aujourd'hui Porte Fayet ou Porte Faget. Cette porte marquait également la limite du territoire des seigneurs de La Chambre de ce côté" (Gros 1924, pp. 17 - 22).

D'autre part, le territoire de cette commune a livré des points de découverte relativement nombreux, dont la plupart se trouvent cependant à l'extérieur du fuseau d'étude. La seule présomption de site à l'intérieur du dit fuseau concerne une " ville engloutie ", d'époque indéterminée, située par la tradition orale au lieu-dit La Bocharde, sur la rive gauche du ruisseau (Enquête des Instituteurs). Compte tenu du contexte géologique, cette information ne peut être négligée. L'examen de la partie de la Mappede Sarde où serait censé se trouver ce site n'a cependant permis de déceler aucune anomalie parcellaire pouvant indiquer un habitat ancien (pl. 18).

Enfin, dans ce même secteur, subsistent les vestiges d'une maison-forte médiévale, dénommée Château Feuillet ou Château branlant, qui domine un chemin ancien, pavé et creusé de profondes ornières. Il s'agit peut-être du château de Longefan, déjà ruiné au 17<sup>e</sup> siècle, mentionné par Gros (Gros 1924, pp. 17 - 22) .

### COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Cette commune a fait l'objet de nombreuses investigations des membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Maurienne, dont les résultats nous permettent en particulier de restituer partiellement l'histoire médiévale du cours de l'Arc, dont est largement tributaire l'existence ou non d'une occupation humaine, dans l'emprise du fuseau d'étude.

Les objets les plus anciens provenant de la commune de Saint Jean de Maurienne sont des outils en serpentine, découverts fortuitement. L'occupation gallo-romaine est représentée par une amphore "avec deux débris d'un petit vase à fond plat", trouvée à 4,50 m de profondeur, et d'autres poteries romaines exhumées lors de la construction de l'hôtel de ville (Compte rendus de la S.H.A.M. 1954, pp 87 - 90)

Il faut rappeler que l'Arc laissait libre une large bande de terrain au pied de l'Echaillon, où se trouvait l'ancienne route, détruite au plus tard en 1440. Avant la construction des digues d'Arc, de Bonrieu et d'Arvan, le torrent avait donc pour lit la plus grande partie de la plaine des Plans : "jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, L'Arc, à proximité du point où conflue l'Arvan, se divisait en plusieurs branches dont la principale passait, à partir du roc de l'Echaillon, tout le long de la montagne, décrivant un vaste arc de cercle jusqu'au dessous du village d'Hermillon, pour aller rejoindre le lit actuel dans le défilé du Rocherai, où se trouve le pont dit d'Hermillon. En 1783, on construit une digue sur l'Arvan, on jette un pont sur l'Arc pour en faciliter l'exécution ; on redresse le lit de l'Arc et on le met à sa place actuelle ; la plaine de Longefan est alors partagée en deux tronçons et l'ancien canal est coupé " (Marc 1933, pp. 13 - 14).

Au nord de Saint Jean, la plaine était encadrée au nord par la rivière d'Arc, au sud par le ruisseau de Bonrieu et la ville même, et à l'ouest par le torrent de la Torne ou Pix. Les cours d'eau faisaient de terribles dégâts en formant de vastes cônes de déjection, comme en témoigne une charte de 1447 qui décrit les dommages occasionnés à la ville de Saint Jean de Maurienne et à ses ponts sur l'Arc et sur l'Arvan<sup>9</sup>. En même temps, ils permettent la création par colmatage d'un terrain très propice à l'agriculture

<sup>9</sup> Tenor attestaciones inundationis ecclesiae et urbis, de anno Domini 1440 : "... quod impetuosa aquae torrentis boni rivi ruina omnes possessiones circumstantes, cum magna parte domorum civitatis maurianensis (in cujus ecclesia reliquiae gloriosissimi precursoris beati

(Mas de l'Épine, des Moulins des Prés, de Sous le Bourg et de Longefan). C'est pourquoi, dès 1417, une quarantaine de chefs de famille d'Hermillon et Mont André obtient du duc de Savoie Amédée VIII un albergement (concession) perpétuel du tiers de la plaine de Longefan, avec le droit dûment garanti d'y amener et d'utiliser les eaux de l'Arvan et du Bonrioux<sup>10</sup>. La plaine de Longefan se trouve alors sur la rive droite de l'Arc, sur l'actuelle commune d'Hermillon, et dans les possessions duciales. Toutes les propriétés immobilières situées sur la rive gauche de l'Arc relèvent du fief ou de l'arrière fief de l'évêque de Maurienne. La plaine de Longefan ayant été, suite à une inondation de l'Arc, rattachée à la terre épiscopale et se trouvant inculte et sans propriétaire, le 26 février 1536, un nouvel albergement est concédé par le cardinal Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne. Pierre Galice reçoit ainsi une pièce de pâturages et de bruyères (*peciam teppe, spineti, hermi et gleyrie*), située "dans le territoire de N.D. de la Cité, sous le bourg de la dite cité, au lieu appelé plaine de Longe Fan. Les confins sont deux pièces de même nature, cédées le même jour, l'une du côté du pont d'Hermillon, l'autre du côté de Rochemoire et du torrent d'Arvan, au dessus de la rivière d'Arc à l'orient" (Truchet 1894, p.7). Les limites respectives de la terre épiscopale et de la châtellenie ducal suivaient donc le cours de l'Arc et se déplaçaient avec lui.

Parmi les vestiges de l'histoire mouvementée de l'Arc, il faut mentionner des traces d'aménagements du lit de la rivière : "en faisant le tunnel pour la voie ferrée sous Rieu Bel, on a trouvé des poteaux fichés en terre sur une même ligne et paraissant avoir servi au barrage de l'Arc pour le maintenir dans son ancien lit et aussi pour servir d'écluse au ruisseau du comte" (Mottard 1871, pp. 89 - 93).

La route épiscopale de la rive gauche déjà évoquée et désignée sous le nom de *via ducalis*, du côté de Saint Jean de Maurienne, après avoir franchi l'Arc au pont d'Hermillon, côtoyait la montagne du Rocheray et traversait la ville par la Reclusière, l'Orme, la Granaterie ou Grenette, les Bourses ou Borcière et le Mollard d'Arvan.

Egalement dans la zone concernée par les futurs travaux du T.G.V., au sud de la commune de Saint Jean de Maurienne, en limite de Villargondran, se trouvait une maladrerie ainsi qu'une chapelle, elles aussi ravagées par l'Arc. C'est dans un pré dit "de la Garde", au dessous de la Moudon, du côté du pont d'Arc, qu'était située cette Maladière, fondée par un évêque, et déjà mentionnée dans la bulle de Grégoire IX de 1227 comme possession de l'hospice du Mont-Cenis<sup>11</sup> (Bellet 1976, pp. 1 - 244). Cet hôpital pour lépreux est également signalé dans le testament de Gaspard de La Chambre en 1434 (Gros 1924, p 67). Des mentions relativement nombreuses aux XVIe et XVIIe siècles permettent de suivre le destin de cet établissement qui se compose en 1602 d'une chapelle avec clocher, dédiée à Saint-Lazare, de deux cuisines, d'un four, d'un cellier et d'une grange<sup>12</sup>. En 1654 est mentionné le dernier lépreux occupant la Maladière. En 1672, l'Arc ayant renversé le vieil hôpital, seules subsistent la chapelle et la grange. En 1680, après de nouveaux dégâts causés par le torrent, le chemin qui longe la Maladière pour gagner le pont d'Arc, ainsi que son mur de soutènement sont remplacés par une forte digue (torne) puis l'hôpital et la chapelle sont reconstruits. Cette entreprise fut vaine : en effet, une lettre de Jacques Clair<sup>13</sup>, nous apprend

*Johannis Baptistae existunt, videlicet propriis manus digiti qui christum baptizando tetigerunt...) in ruinam lamentabiliter deducti, et unum pontem super torrente Arvani dictae civitatis contiguo, in quo viginti duo arcus nemore existunt, detruxit, et alium pontem super torrente Archus ibi prope vastavit..." (Billiet, p. 258, n° 118)*

<sup>10</sup> 8 mars 1417: *...Planum de Longefans situm infra parrochiam predictam sancti Martini de Hermellione juxta fluvium Arcus ex una parte et rem albergatum Petro Falquet, alias Chambar inferius, rupem de Escallione a parte orientali et possessiones Johanus... ex alio latere inter dictas personas equaliter dividendum ; unacum aquaguis dicto plano albergato necessariis de aqua predicti fluvii Arcus eciam dictam aquam cum ipsius aquecuctu capiendi in dicto fluvio arcus ducendam ad dictum planum et ad singulas possessiones ejusdem plani, et pro molendinis, reysiis, baptitoris et folonis faciendis et construendis quandocumque eis vel alicui ipsorumdem videbitur expedire. et super dicta aqua arcus per cornales ponendas super pillones in dicta aqua ducenda de aqua Arvani et Boni rivi ad dictum planum pro ipso rigandum. (Truchet 1871, p. 205)*

<sup>11</sup> Il existe cependant un doute, quant à l'identification de l'hôpital mentionné dans le document avec cette maladière

<sup>12</sup> Archives communales de Saint-Jean-de-Maurienne, cité par Truchet 1902, pp. 46-92

<sup>13</sup> Archives communales de Saint-Jean-de-Maurienne, cité par Truchet 1894, pp. 40 - 41

que l'inondation "a encore été plus terrible l'année 1685 , et que le pont d'Arc fut encore mis à bas et emmené avec une partie de la chapelle de la Maladière ; l'année 1689, la rivière d'Arc a encore continué à inonder la plaine d'Arvan et emporté entièrement la chapelle de la Maladière et presque les deux tiers du pré de la Garde (situé au sommet de la plaine des plans, au pied de Villargondran)". En août 1690, la route, la digue, l'hôpital et la chapelle sont complètement détruits<sup>14</sup>.

Enfin, toujours dans un secteur inclus ou à proximité immédiate du fuseau d'études, il convient d'évoquer le secteur de La Charité, au pied de la montagne du Rocheray, par lequel s'effectuait l'entrée dans la ville médiévale de la route épiscopale déjà évoquée.

Deux établissements médiévaux occupaient ce secteur :

- la Tour de la Cluse (puis maison de Lancessey, puis de La Charité) :

La maison de Lancessey et ses dépendances appartiennent encore à l'hospice de Saint Jean. Elle est située au nord, à environ 200 mètres de Saint Jean, sur le bord d'une ancienne route qui, en entrant dans Saint Jean, prend le nom de Reclusière (Mottard 1867, pp. 55 - 69). Un article du traité du 2 février 1327 entre l'évêque de Maurienne et le comte de Savoie mentionne cette tour située "sur la voie publique au delà de l'Arc" (cité par Gros 1924, pp. 17 - 22) et une reconnaissance féodale du début XIVe siècle mentionne le pré "... *versus clusam subtus Rocheretum...et juxta viam publicam*" (terrier de Saint Christophe, cité par Gros 1924, pp. 17 - 22).

Ensuite, sur le même emplacement, fut établie la maison forte de Lancessey qui devint la Maison de Charité, en grande partie détruite par une inondation de la Torne ou Pyx qui coulait tout près, au pied de la montagne du Rocheray. En 1647, un testament du Révérend Pierre du Vernay qui lègue aux pauvres ses biens situés à Lancessey, stipule que la maison s'appellera désormais maison de Charité. On mentionne en 1874 la découverte d'une pièce enterrée avec sa fenêtre et sa porte sous le bâtiment (Gros 1924, pp. 45 - 49).

- la chapelle de la Reclusière :

Dans le secteur de l'ancien Pré de la Foire, ou de La Reclusière, existait au XVIe siècle une chapelle et l'habitation d'un reclus, entretenu aux frais de la ville, qui portait le nom d'*ermite de la cité*. Mentionnée en 1504 et 1561, cette recluserie a disparu dans les premières années du XVIIe siècle. Sur son emplacement, on a construit vers 1595 la chapelle des Pénitents du Saint Sacrement, détruite et remplacée par une caserne, puis un cinéma. Un procès verbal de visite pastorale de l'évêque Philibert Millet nous apprend que cette chapelle est placée sous le vocable du Très Saint Sacrement et qu'elle a été construite "depuis un petit nombre d'années sur le lieu où il y avait auparavant l'oratoire de la Reclusière, située dans le Grand Pré, à côté de la voie publique, à l'extrémité nord du pré de l'évêque" (pré de foire, près de la grande route de Chambéry) (Gros 1924, pp. 45 - 49). Près de la chapelle, se trouvait la tour de Paradis, une maison-forte qui tirait son nom de son propriétaire, Jean Paradis, mentionné en 1465.

Enfin, mentionnons pour mémoire des mines métallurgiques signalées sur le cadastre du XIXe siècle, au flanc de la montagne du Rocheray (pl. 25).

## COMMUNE DE VILLARGONDRA

Les seuls vestiges mentionnés sur le territoire de cette commune, mentionnée pour la première fois en 1038 sont médiévaux. Le nom de ce village, la "villa de Gondran" rappelle-t-il le roi Gontran, fondateur du diocèse de Maurienne ? Les lieudits Les Resses et Les Nouvelles Revsses évoquent d'anciennes scieries hydrauliques, établies aux abords de la rivière (L. d. *in Reyssiis intra fines Villarii Gondrandi*,

<sup>14</sup> Historique de la maladière d'après Truchet 1902, pp. 46-92

1535, Arch. comm.). En 1535, "des moulins, scieries et autres artifices des Reisses appartenaient à Claudia Girard de Villargondran" (Gros 1924, pp. 55 - 67).

La digue du cardinal avait été élevée au XVe siècle pour préserver le territoire des Plans (Gros 1924, pp. 55 - 67). Des murs appartenant à des aménagements de ce type figurent sur la mappe sarde (*pl. 20*).

### COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Rappelons que l'ancienne commune de Mont-Denis, rattachée aujourd'hui à celle de Saint-Julien, a livré des vestiges attestant une occupation humaine dès le Néolithique Final (gravures rupestres et nécropole du Premier Age du Fer).

Dans le secteur éventuellement concerné par les travaux du T.G.V., existaient, comme à Villargondran, des bâtiments artisanaux, exploitant la force hydraulique. Un acte de donation établi à Saint-Julien le 9 février 1326 mentionne "...un moulin avec ses fers, meules, roues, canaux aqueducs, biefs (*bialeris*), vases (*alveis*), places et cours d'eau...le tout situé sur le territoire de Saint Julien au lieudit Au Plan d'Arc et confiné à l'Orient, soit du côté de la rivière, par le pré et le moulin d'Humbert Christin, au couchant et au nord par un chemin public ». Au même lieu sont décrits des " artifices de forge, pressoirs à huile (*trollietum pro oleo*), scie (*reysie*), pressoirs de vendange". L'auteur de la publication de cet acte note que ces divers établissements ont disparu sous les éboulis de la montagne mais ajoute que "sur la rive gauche du ruisseau de Saint-Julien, à côté du chemin qui descend du bourg à travers les prairies, le verger donné par Michel Cheys (le donateur) existe encore et l'on y voit éparses des meules provenant de son moulin" (Truchet 1902, pp. 27-30).

#### 4 - SYNTHÈSE : LA SENSIBILITÉ ARCHÉOLOGIQUE DES ZONES CONCERNÉES PAR LE PROJET

##### 4.1 BILAN DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE SOMMAIRE

L'étude archéologique sommaire a consisté essentiellement en une vérification systématique de la bibliographie et un examen critique des informations disponibles. Les modifications considérables causées par l'industrialisation de la vallée et la nature même de l'environnement excluaient le recours aux méthodes habituelles de repérage (photographie aérienne et prospection pédestre, utilisées sans succès sur ce secteur pour les travaux de l'A. 43). En revanche, le tracé a bénéficié de l'existence de la Carte Sarde qui fournit des plans parcellaires cadastraux du début du 18<sup>e</sup> siècle pour toutes les communes concernées par les fuseaux, alors que ce type de document n'est systématisé qu'au 19<sup>e</sup> siècle dans le reste de la France. On dispose également, avec l'enquête de 1866 auprès des instituteurs d'un recueil méthodique de traditions orales dont le caractère d'alerte est indéniable. L'expérience acquise lors de la construction de l'autoroute de Maurienne a permis, en outre, de pondérer les résultats des études documentaires en les confrontant à la réalité du terrain. Il est donc maintenant possible de définir des degrés variable de susceptibilité archéologique selon le secteur du fuseau considéré.

A l'issue de cette étude, il apparaît que le futur tracé de la ligne du T.G.V. de Lyon à Turin emprunte, en Maurienne, un secteur géographique où le développement de l'implantation humaine est conditionné par l'activité de la grande voie de communication routière transalpine qui le traverse. L'itinéraire et l'habitat sont eux-mêmes étroitement dépendants des contraintes du milieu naturel, tant géologiques qu'hydrologiques.

En ce qui concerne les périodes pré et protohistoriques, nous ne connaissons rien de la nature et de la localisation d'éventuels établissements humains. Toutefois, le contexte historique et la carte de répartition des sites archéologiques rendent leur existence fort probable. Ceci d'autant plus que l'Arc n'a pas nécessairement connu lors de ces périodes le même régime de crues torrentielles qu'au dernier millénaire dont datent la plupart des sources documentaires. L'instabilité des versants provoquant la formation de cônes d'éboulis et de cônes de déjection conduisant à une évolution particulièrement rapide de la topographie de la vallée, il est probable que les vestiges des premières occupations humaines sont à rechercher à de profondes très importantes. L'exemple de la trouvaille de la hache en bronze de Pontamafrey à plusieurs mètres de profondeur semble corroborer cette hypothèse.

Pour la période gallo-romaine, plusieurs sites sont connus, mais leur densité est très inférieure à celle que l'on observe en Tarentaise. Les quelques vestiges signalés occupent les bas de versant et sont scellés par les noyaux d'habitat médiévaux, souvent à proximité de la voie de la rive droite de l'Arc. La seule agglomération antique actuellement envisageable se trouverait sous la ville médiévale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le peuplement du Haut-Moyen-Age est encore très mal connu. Certains villages médiévaux "classiques" (Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Sulpice...) perpétuent des établissements antérieurs mais, de l'habitat

dispersé où devait vivre une grande part de la population, nous ne connaissons guère que quelques nécropoles.

L'époque médiévale est évidemment la mieux documentée, tout du moins à partir des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles. Presque tous les sièges paroissiaux médiévaux de l'aire étudiée sont implantés sur des cônes de déjection, à l'abri des crues de l'Arc. A l'exception de Saint-Sulpice, ils sont le centre d'une commune actuelle. Des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles jusqu'à l'époque moderne, la plaine et les rives de l'Arc sont le siège d'une activité intense, de type essentiellement industriel et artisanal avec l'exploitation de moulins, scieries et autres "artifices". Si beaucoup de ces installations ont totalement disparues sous l'action des crues, il n'est cependant pas exclu d'en retrouver quelques traces.

Les phénomènes géologiques les plus redoutables en Maurienne sont les glissements de terrain et les coulées de boue. Cette phénomènes sont fréquents et ont donné lieu à de nombreuses traditions de "villes englouties", tout au long de la vallée. L'exemple du village de Randens, en aval du secteur d'étude, entièrement détruit en 1728 par un tel accident, doit faire prendre au sérieux ce type d'indice : le débordement du Vorgeray créa un cône de déjection important où se réinstalle aujourd'hui un nouvel habitat. Il est possible que le cône de la Chapelle ait connu un épisode analogue avec le fameux « déluge du Saint-Laurent ». C'est également ce type d'accident naturel qui a détruit l'établissement romain découvert à plus de 5 m de profondeur à Montgilbert lors des travaux de l'A. 43.

La route médiévale et moderne a suscité la création de divers établissements : chapelles, hôpitaux, léproseries, souvent à proximité des points de franchissement de l'Arc. Les fortifications "protégeant" l'itinéraire sont, en revanche, généralement établies sur les reliefs dominant la vallée (châteaux de la Chambre, des Cuines, le Châtel d'Hermillon, etc...). Dans le défilé de Pontamafrey, les chemins anciens se maintiennent juste en limite de la zone d'éboulis, afin d'éviter tant le risque des chutes de pierres et de blocs que celui de submersion par l'Arc en crue. La préférence pour l'itinéraire de la rive gauche semble s'expliquer par le risque omniprésent que représentaient l'activité des cônes de déjection de la rive droite.

##### 4.2 HIERARCHIE DES SENSIBILITÉS ARCHÉOLOGIQUES

###### 4.2.1 - CLASSIFICATION DES ZONES

Le bilan documentaire et la nature géographique des différents secteurs ont permis de les classer en trois catégories :

- zone jaune : vestiges archéologiques inexistantes ou rares, du fait du milieu naturel ou de destructions postérieures ;
- zone orange : sensibilité archéologique potentielle avec des sites avérés et/ou des risques latents de découverte de nouveaux sites ;
- zone rouge : sensibilité archéologique manifeste, avec un potentiel archéologique important et des sites attestés sur le tracé.

###### 4.2.2 - LOCALISATION DES CONTRAINTES

Pour les périodes historiques, le lit majeur de l'Arc ne présente que ponctuellement la possibilité d'avoir conservé des traces d'activités humaines anciennes, comme le long du canal des Moulins (Sainte-Marie-des-Cuines) où à l'emplacement des ponts anciens. Les sondages pratiqués pour l'A. 43 ont rencontré des terrains gagnés au 19<sup>e</sup> siècle sur le lit de la rivière et des vestiges qui, lorsqu'ils existaient, se trouvaient

partiellement détruits par des crues récentes (XVIIIe-XXe siècles). De même, dans les secteurs soumis aux menaces d'éboulement, comme la rive gauche de l'Arc entre Fort Allamant et le pont d'Hermillon, le "risque archéologique" se limite à d'éventuels éléments isolés. Pour les périodes plus anciennes, les vestiges éventuels se trouveraient à des profondeurs telles qu'il n'est pas envisageable de les rechercher préalablement à la réalisation des travaux.

Plusieurs points du fuseau comportent des risques importants de découvertes archéologiques et sont donc classés en zone rouge:

- Aux Étalons (nord de Saint-Rémy), le fuseau traverse un cône de déjection dans un secteur occupé au moins depuis le Haut-Moyen-Age, et il en va de même à Saint-Sulpice (sud de Saint-Rémy). Les deux variantes de sortie de tunnel sont de sensibilité équivalente.
- Entre le rocher du Châtelard et la Maladière (Les Chavannes et La Chambre), le fuseau empiète sur la voie considéré comme romaine.
- Le verrou de la Madeleine, où l'Arc est endigué "naturellement" par la gorge dans laquelle il coule, a sans doute joué à toutes les époques un rôle stratégique essentiel.
- Pontamafrey est un village dont les origines remontent au moins au début du Moyen-Age.
- La sortie de tunnel prévue au nord de Saint-Jean-de-Maurienne touche un secteur potentiellement riche en vestiges car il constituait l'entrée de l'agglomération maurienne.

## 5 - LE PROGRAMME DE L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE DETAILLEE

### 5.1 ORIENTATION GENERALE

Le programme des études détaillées prend en compte le caractère spécifique de l'aire d'étude, une vallée glaciaire qui alterne des passages étroits, sujets aux éboulements, et de petites plaines, largement érodées par les crues. L'expérience acquise lors de la réalisation de l'autoroute A. 43 conduit à porter une attention toute particulière aux versants et surtout aux cônes de déjection qui peuvent avoir profondément enfoui des sites archéologiques. Le recouvrement pouvant dépasser la dizaine de mètres, il ne semble pas réaliste d'espérer détecter tous les sites lors de la phase d'études détaillées. Il sera donc nécessaire de mettre en place ultérieurement une surveillance permanente des terrassements et de prévoir dans la programmation du chantier les moyens et les délais permettant de faire face à une découverte fortuite.

Une analyse systématique des voies et chemins recoupés par le tracé sera effectuée afin de réunir des éléments chronologiques et morphologiques pouvant déterminer leur place dans le réseau transalpin.

### 5.2 PROGRAMME DES ETUDES DETAILLEES

L'étude archéologique détaillée comportera plusieurs volets :

#### 5.2.1 - RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Des études complémentaires sont nécessaires pour rechercher les témoignages concernant des catastrophes naturelles anciennes et préciser les variations de l'itinéraire de la Maurienne et du cours de l'Arc au cours des temps historiques. En fonction du tracé retenu, des études sectorielles détaillées seront nécessaires dans les fonds de la Maison de Savoie.

#### 5.2.2 - ETUDES ARCHEO-GEOLOGIQUES

L'étude archéologique sommaire a montré la nécessité d'approfondir les connaissances géomorphologiques concernant l'Arc et de ses affluents aux périodes anciennes, d'essayer d'établir une chronologie des formations de versant (éboulis, cônes de déjection,...) et de déterminer l'impact des catastrophes naturelles anciennes (superficie, épaisseur de recouvrement...) sur les établissements humains. Il est donc indispensable qu'un archéo-géologue assure un suivi continu des divers sondages et des terrassements.

#### 5.2.3 - SONDAGES SYSTEMATIQUES

Le fuseau a été segmenté en zones, réparties en trois catégories selon l'importance de leur patrimoine archéologique :

- **zone jaune** : vestiges archéologiques inexistantes ou rares à des profondeurs accessibles par sondage. Cette zone n'est pas prioritaire pour les phases de sondage ;
- **zone orange** : Zone archéologiquement sensible, vestiges potentiels disséminés. Cette zone nécessite des sondages de prospection en maillage normal (trame en quinconce tous les quarante mètres) ;
- **zone rouge** : Zone archéologique très sensible. Les sondages de prospection se feront selon un maillage serré (trame en quinconce tous les vingt mètres). Ces zones devront faire l'objet d'acquisitions foncières prioritaires.

Dans les zones orange et rouge, nous préconisons que les sondages de prospection soient effectués non seulement sur le tracé lui-même, mais également sur les zones d'emprunt, bassins de rétention, rétablissement de voirie, autant que sur les installations de chantier ou les dépôts de matériaux. En effet, même si les vestiges ne sont pas exhumés, les tassements provoqués par ces établissements sont susceptibles d'altérer considérablement les sites enfouis.

En cas de confirmation d'un site pressenti ou de découverte d'un site nouveau au cours des sondages, il est préconisé de réaliser la phase "sondage de diagnostic" sans solution de continuité avec celle des sondages systématiques, afin d'optimiser le coût et les résultats.

Les caractéristiques de la vallée imposent des sondages à des profondeurs dépassant 5 m. et pouvant atteindre 10 m., particulièrement dans les cônes d'éboulis ou le lit des torrents, en fonction des cotes des terrassements prévus (les travaux de l'A 43 ont démontré l'inefficacité relative de sondages à plus faible profondeur).

### 5.3 ESTIMATION DES MOYENS

Il est malaisé d'estimer, en l'état actuel du dossier, les moyens nécessaires à la réalisation de l'étude archéologique détaillée, singulièrement en raison de la profondeur d'enfouissement des sites potentiels. Toutefois, par analogie avec des opérations d'envergure similaire, il est possible de donner un ordre de grandeur des prestations nécessaires.

#### 5.3.1 - LA CAMPAGNE DE SONDAGES DE PROSPECTION

Un tracé de moins de 25 km nécessite, en moyenne, une équipe de 4 personnes expérimentées dans ce type d'intervention pour une durée de 6 mois, dans l'hypothèse où les sondages seraient réalisés sans discontinuité. La présence continue d'un géologue attaché à l'opération est indispensable.

L'expérience montre qu'il est toujours nécessaire, pour des raisons de disponibilité des terrains, de faire travailler plusieurs équipes en même temps sur différents points du tracé. Ces équipes devront être supervisées par une coordination générale et disposer d'une base de travail.

Les prestations d'entreprise consisteront essentiellement en mise à disposition de pelles mécaniques, de camions avec chauffeurs et de dispositifs de sécurité appropriés pour les sondages profonds.

### 5.3.2 - LA CAMPAGNE DE SONDAGES D'ÉVALUATION

Les sondages d'évaluation se présentent sous la forme de larges "fenêtres", de 100 à 200 m<sup>2</sup>. Ils représentent, en fait, une première campagne de fouilles qui sert à tester les potentialités scientifiques du gisement. Des moyens lourds sont donc nécessaires dès cette étape. Les résultats conduisent soit à l'abandon des recherches, soit à argumenter les demandes de fouilles du gisement présentées devant la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique. Chaque site est un cas individuel et il n'est pas possible de fixer a priori des normes d'intervention. Toutefois, pour une opération "standard", le plancher des moyens est une équipe de 3 à 4 personnes pendant une durée d'un mois. Il n'est pas possible de prévoir le nombre d'intervention nécessaire. Un chiffre minimal théorique de 3 ou 4 sites est envisageable.

Les prestations d'entreprise consisteront essentiellement en mise à disposition de pelles mécaniques et de camions, avec chauffeurs, de main d'oeuvre pour les terrassements, et de dispositifs de sécurité adéquats pour les excavations profondes.

### 5.3.3 - EVALUATION DES COUTS

Estimation des besoins pour la phase de prospection :

- études documentaires : 3 mois/homme avec déplacements à Paris et Turin et frais de reproduction de documents anciens (150 000 f.)
- suivi géologique : 6 mois/homme (250 000 f.)
- sondages : coordination (250 000 f.)
- sondages : base de fouille et secrétariat (200 000 f.)
- sondages : dessin et topographie, 9 mois/homme (400 000 f.)
- réalisation des sondages : 24 mois/homme (1 000 000 f.) et mise à disposition de 1500 heures de terrassement mécanique

**estimation totale de la phase : environ 2 250 000 f.+ 1500 heures d'engins de terrassement**

Estimation des besoins pour la phase d'évaluation :

- 24 mois/homme, soit environ 1 000 000 f. + prestations d'entreprise

**BIBLIOGRAPHIE**

La présentation géologique a été réalisée à partir des cartes géologiques éditées par le B.R.G.M. et des études pour la réalisation de l'autoroute A. 43

**Albanne 1867 :**

ALBANNE (E. de) - Documents pour servir à l'histoire de la Maurienne. Extraits d'un inventaire des archives de l'évêché de Saint Jean de Maurienne dressé en octobre 1756. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. II, 1867

**Assier 1867 :**

ASSIER (F.C.A.) - Notices historiques sur la commune de La Chapelle

**Ballet, Bintz 1978 :**

BALLET (F.), BINTZ (P.), BOCQUET (A.) - La préhistoire en Savoie. *L'histoire en Savoie*, 15e année, n°51, déc. 1978, 24 p.

**Bellet 1966 :**

BELLET (J.) - *Pré et protohistoire de la vallée de la Maurienne*. Congrès des Sociétés Savantes de la province de Savoie, nouvelle série, I, actes du Congrès de Moutiers de 1966

**Bellet 1976 :**

BELLET (J.) - Le col du Mont Cenis, porte millénaire des Alpes. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.XVII, 1976

**Billiet 1861 :**

BILLET (Mgr.) - *Chartes du diocèse de Maurienne*. Documents publiés par l'Académie impériale de Savoie, 2ème vol., Chambéry : 1861, 446 p.

**Cerrutti et Noussan 1993 :**

CERUTTI (A.- V.) et NOUSSAN (E.) - *De Geographia. Aosta nella catografia dei secoli XVI-XVII*. Catalogue de l'exposition organisée par la région autonome du Val d'Aoste, Assessorato al turismo, sport e beni culturali, Aosta : 1993, 107 p. en couleur

**Combiér 1972 :**

COMBIER (J.) - *L'Age du Bronze en Savoie*, 1972

**Colardelle 1980 :**

COLARDELLE (M.) - *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle après J.C. dans les Alpes françaises du nord*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Aix en Provence, 1980.

**Compte rendu de la S.H.A.M. 1954**

Découvertes récentes en Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.XI, 1954

**Couert, Buttard 1878 :**

COUERT, BUTTARD - Notice sur le Fort Sarrazin à Pontamfrey *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. I, 1878

**GROS 1924 :**

GROS (A.) - Amblard d'Entremont : le pont d'Hermillon et le château de la Garde. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.VI, 2ème partie, 1924

**GROS 1940 :**

GROS (A.) - Les principales erreurs dans l'histoire de la Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.IX, 1ère partie, 1940

**Gros 1935, 1973 :**

GROS (A.) - Dictionnaire étymologique des noms de lieux en Savoie. Chambéry, 1935, réed. 1973.

**Lavis - Trafford 1956 :**

LAVIS - TRAFFORD (A. de) - L'identification topographique du col alpin franchi par Hannibal. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.XIII, 1956

**Legay 1974 :**

LEGAY (P.) - Les Burgondes de Sabaudia. *L'histoire en Savoie (Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie)*, septembre 1974

**Marc 1933 :**

MARC (M.) - Compte rendu de séances : communication sur le procès contre M. Grange Samuel, usinier utilisant le canal du Moulin des Prés, et les riverains de ce même canal. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.VII, 1ère partie, 1933

**Mottard 1867 :**

MOTTARD (Dr.) - Annotation du testament de Révérend Pierre du Vernay (1647). *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. II, 1867

**Mottard 1871 :**

MOTTARD (Dr.) - Annotation de l'ordre de démolition de forts de Saint Jean de Maurienne et des fortifications de Saint Michel. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. III, 1871

**Mougin 1814 :**

MOUGIN (P.) - *Les torrents de Savoie*. Grenoble 1814, XII + 251 p.

**Paillard, Brocard 1982**

PAILLARD (Dir.), BROCARD (M.) et alii - *Histoire des communes savoyardes*. Roanne : Horvath, T. I, 1982, 475 p., T.II, 1984, 475 p.

**Perret 1979 :**

PERRET (A.) - *Dictionnaire topographique de la Savoie*. Paris 1979

**Perret, Mariotte 1979 :**

PERRET (A.) dir., MARIOTTE (J.Y.) dir. - *Atlas historique de la Savoie*. Paris : CNRS, 1979.

**Prieur 1977 :**

PRIEUR (J.) - La Savoie antique : recueil de documents. *Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, T LXXXVI, 1977, 172 p.

**Prieur, Bocquet 1983 :**

PRIEUR (J.), BOCQUET (A.), COLARDELLE (M.) et alii - *Histoire de la Savoie : La Savoie des origines à l'an Mil*. T.I, Rennes : Ouest France 1983, 432 p.

**Reverdy 1986 :**

REVERDY (G.) - *Atlas historique des routes de France*. Paris : Presses de l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées : 1986, in f°.

**Savoie 1974 :**

SAYOIE - 2000 -50, *archéologie en Savoie*. Catalogue d'exposition, musées de Chambéry et d'Annecy 1974, 22 fiches.

**Truchet 1867 :**

TRUCHET (F.) - Franchises accordées par les évêques de Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. II, 1867

**Truchet 1871 :**

TRUCHET (F.) - Documents pour servir à l'histoire de Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 1ère série, T. III, 1871

**Truchet 1894 :**

TRUCHET (S.) - Compte rendus des séances : présentation de deux documents des archives de l'évêché. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne* 2e série, T. I, 1894

**Truchet 1898a :**

TRUCHET (S.) - Compte rendu de l'excursion à La Chambre du 15 juin 1897. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne* 2e série, T. II, 1ère partie, 1898

**Truchet 1898b:**

TRUCHET (S.) - L'Echaillon, la rivière d'Arc et les torrents d'Arvan et de Bonrieu ; routes, digues, canal d'arrosage au XVe siècle. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2ème série, T. II, 1ère partie, 1898

**Truchet 1899:**

TRUCHET (S.) - Compte rendu d'une excursion à Pontamafrey et dans les Cuines du 13 juin 1899. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T. II, 1ère partie, 1898

**Truchet 1901:**

TRUCHET (S.) - Les deux royaumes de Bourgogne - L'empereur Conrad le Salique - La ville et le diocèse de Saint Jean de Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2ème série, T. III, 1ère partie, 1901

**Truchet 1904 :**

TRUCHET (S.) - Mémoires : La Chapelle. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.IV, 1ère partie, 1904

**Truchet 1908 :**

TRUCHET (S.) - Mémoires : Quelques noms de lieux en Maurienne. *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 2e série, T.IV, 2ème partie, 1908

**Viscusi 1992 :**

VISCUSI (V.) - *Inventaire des prieurés de Savoie*. Mémoire de maîtrise de l'université Lumière - Lyon II, juin 1992